



Demande de divorce par mon mari problème de maison.

Par **DAUTIL Patricia**, le **24/08/2017** à **21:58**

Bonjour Maître,

voilà mon époux demande le divorce car il ne supporte plus mes maladies (sclérodermie systémique diffuse et maladie de raynaud) nous avons contractés un emprunt pour l'achat de notre maison nous avons déjà remboursés 120.000 E sur 184.000) après plusieurs hospitalisations la CPAM m'a déclaré invalide catégorie 2 donc l'assurance du prêt de notre maison a prit en compte mon handicap ce qui fait que depuis septembre 2016 nous ne remboursons plus cet emprunt malheureusement grâce à mon handicap alors ma question.Mon époux ayant bénéficié de cet avantage suis je en droit de garder la maison et si je bénéficie de ce bien je devrais devoir combien à mon époux vu que la maison est payée de part mon handicap et combien je peux espérer de pension alimentaire vu que je n'ai aucune ressources financières à part ma pension d'invalidité (501 E)
Merci d'avance de votre aide à ma question.